

Le Syndicat du Bassin de la Sarthe

Un établissement public au service de la gestion équilibrée de la ressource en eau et des milieux aquatiques

Pour une gestion équilibrée de la ressource en eau et des milieux aquatiques

La loi sur l'eau de 1992 a déclaré l'eau comme **patrimoine commun de la nation**.

L'eau est au cœur d'innombrables usages et activités qui concernent toutes les composantes socio-économiques de nos territoires. Dans un contexte d'adaptation au changement climatique, satisfaire l'ensemble des usages tout en préservant la ressource en eau et les milieux aquatiques est un exercice d'équilibriste complexe. Pour répondre aux exigences européennes et aux enjeux locaux de l'eau, il est indispensable d'adopter une logique de **gestion coordonnée et intégrée** à une échelle adaptée ; celle du **bassin versant hydrographique**.

Le Syndicat du Bassin de la Sarthe (SBS) est un syndicat mixte fermé regroupant des intercommunalités du bassin versant de la rivière Sarthe et de son principal affluent, l'Huisne. Il est issu de la transformation de l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sarthe en syndicat mixte ouvert. Ses statuts ont été arrêtés le 27 novembre 2017. Leur dernière modification date du 26 septembre 2019. Son siège est situé à Saint-Léonard-des-Bois (Sarthe).

Le SBS est compétent sur l'ensemble du bassin versant de la rivière Sarthe :

- 8 008 km² ;
- 669 000 habitants ;
- 533 communes ;
- 5 départements : Sarthe, Orne, Mayenne, Eure-et-Loir, Maine-et-Loire ;
- 3 régions : Pays-de-la-Loire, Normandie et Centre Val de Loire.

Opérationnel depuis le 1er janvier 2018, le SBS exerce des compétences relevant de l'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

Il permet d'assurer la cohérence et l'efficacité des activités de ses membres en assurant un rôle général de coordination, d'animation, de communication, d'information et de sensibilisation sur les deux items suivants :

- **La gestion intégrée de la ressource en eau et des milieux aquatiques** : appui aux Commissions Locales de l'Eau des bassins de l'Huisne, de la Sarthe amont et de la Sarthe aval, dans le cadre de la mise en œuvre des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux.
- **La prévention des inondations** : études, conseil, animation et coordination des actions.



Son fonctionnement et ses actions

Le Syndicat du Bassin de la Sarthe est administré par un **conseil syndical de 43 élus** désignés par les 16 intercommunalités adhérentes. La représentation des délégués au sein du comité syndical est proportionnelle à la population des bassins versant de la collectivité qu'ils représentent : 1 délégué par tranche de 15 000 habitants (la population de référence est la population totale INSEE).

Intercommunalité	Nb. d'habitants concernés	Nb. de délégués
CC Sud Sarthe	1 374	1
CC des Vallées de la Braye et de l'Anille	2 687	1
CC Cœur de Perche	11 410	1
CC de l'Orée de Bercée - Belinois	13 920	1
CC du Perche	15 096	2
CC du Sud Est du Pays Manceau	17 192	2
CC Loué - Brûlon - Noyen	18 565	2
CC de la Champagne Conlinoise Pays de Sillé	18 681	2
CC Maine Cœur de Sarthe	21 179	2
CC Haute Sarthe Alpes Mancelles	23 156	2
CC Pays de l'Huisne Sarthoise	26 556	2
CC Maine Saosnois	28 298	2
CC de Sablé-sur-Sarthe	27 851	2
CC le Gesnois Bilurien	30 000	3
CC du Val de Sarthe	30 547	3
CU Le Mans Métropole	205 113	15
TOTAL	491 625	43

Constitution du comité syndical

Le bureau compte 21 membres. Toutes les collectivités membres y sont représentées. Le président du comité syndical est épaulé par trois vice-présidents issus des trois bassins versants concernés par les SAGE.

Le budget du SBS est alimenté par les contributions de ses membres déductions faites des subventions de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, des Régions Centre, Val de Loire et Pays de la Loire et des Départements de la Mayenne et de la Sarthe.

L'équipe administrative et technique du SBS est constituée de **6 agents**. Leurs missions sont organisées autour de l'administration générale du syndicat, la gestion des bassins versants, l'analyse territoriale via le système d'information géographique et la communication.

Pour répondre au mieux à sa mission d'appui au territoire, le SBS dispose ainsi d'une équipe aux compétences variées, dans les domaines de l'agronomie, de la qualité de l'eau, de la géomatique, de l'hydraulique, de l'animation et de la planification territoriale.

Parmi, les actions menées par le SBS dans le cadre de ses deux grands domaines d'interventions, l'on peut citer :

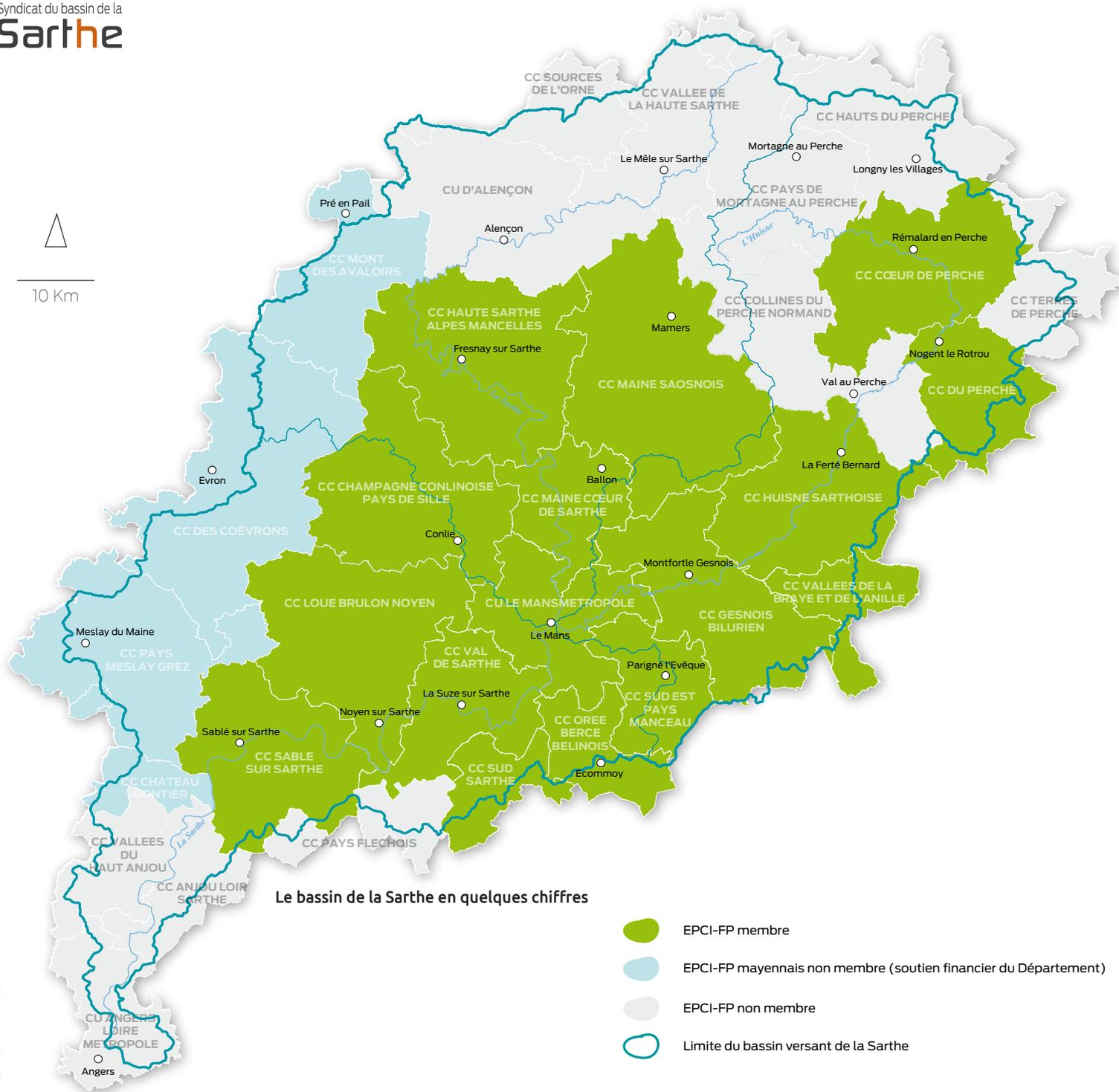
- L'animation de l'activité des Commissions locales de l'eau et la coordination de la mise en œuvre des SAGE Huisne, Sarthe amont et Sarthe aval ;
- Le portage d'études d'amélioration de la connaissance ;
- L'appui à l'émergence de maîtrise d'ouvrage pour l'exercice de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations ;
- L'animation et la coordination des Contrat territoriaux signés avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et la Région des Pays de la Loire ;
- Le suivi des documents d'urbanisme locaux pour veiller leur compatibilité avec les objectifs des SAGE ;
- La sensibilisation et la communication auprès des élus et des techniciens locaux ;
- La valorisation d'un observatoire territorial sur l'eau et les milieux aquatiques ;
- L'animation de la Stratégie Locale de Gestion du Risque d'Inondations du Mans avec le concours de l'État ;
- L'élaboration du Programme d'Actions de Prévention des Inondations du bassin de la Sarthe.





Syndicat du bassin de la
Sarthe

EPCI-FP MEMBRES DU SYNDICAT DU BASSIN DE LA SARTHE



© SBS - 2019 - MAJ : 11/03/2019

L'EAU
VOUS DIT MERCI

SYNDICAT DU BASSIN DE LA SARTHE
1 Place Saint Léonard
72130 SAINT-LÉONARD-DES-BOIS
Tél. 02 33 82 22 72
contact@bassin-sarthe.org
www.bassin-sarthe.org

Vos contacts

Vincent TOREAU
Directeur. Animateur de la CLE du SAGE Huisne
vincent.toreau@bassin-sarthe.org

Éric LE BORGNE
Animateur de la CLE du SAGE Sarthe amont
eric.leborgne@bassin-sarthe.org

Julie STEIN
Animatrice de la CLE du SAGE Sarthe aval
julie.stein@bassin-sarthe.org

Numéro unique : 02 33 82 22 72

Julie RAZAFIMBELO
Gestionnaire administrative et comptable
julie.razafimbelo@bassin-sarthe.org

Romain BARBÉ
Chargé de mission Planification de la PI
romain.barber@bassin-sarthe.org

Morgane BOITARD
Chargée de mission SIG, analyse territoriale
morgane.boitard@bassin-sarthe.org